DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 novembre 2018

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4052-2018.
Investissement relatif à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay par Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).
Appui de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* à la demande de modification de calendrier C-AQCIE-CIFQ-0013 du 23 novembre 2018 de l'AQCIE-CIFQ.

Chère Consœur,

Nous confirmons, par la présente lettre, au nom de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, que la demande de modification de calendrier C-AQCIE-CIFQ-0013 du 23 novembre 2018 de l'AQCIE-CIFQ fait l'objet d'un appui unanime de la part de tous les intervenants au présent dossier, dont SÉ-AQLPA, tel qu'indiqué en page 2 de ladite lettre, aux fins de reporter le dépôt de la preuve des intervenants à la semaine du 6 janvier 2019 (au lieu du 18 décembre 2018).

Nous notons que, bien que SÉ-AQLPA ne participent pas à la cause tarifaire 2019 d'Hydro-Québec TransÉnergie (première partie du dossier R-4058-2018 dont l'audience débute le 26 novembre 2018), nous prenons part et devons préparer l'audience de la cause annuelle R-4057-2018 d'Hydro-Québec Distribution qui se déroulera du 6 au 21 décembre 2018 en plus de devoir préparer simultanément la preuve pour le regroupement RTIEÉ auquel SÉ-AQLPA participe quant au Plan directeur de Transition Énergétique Québec (Dossier R-4043-2018) qui est due le 10 janvier 2019 et l'argumentation de SÉ-AQLPA au dossier des investissements 2019 d'Hydro-Québec TransÉnergie (R-4059-2018) due le 7 décembre 2018 ainsi que la préparation de la suite du dossier R-4058-2018.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* (SDÉ).